

Montréal, le 3 juillet 2026

Par dépôt électronique (SDÉ)

Me Pierre Chabot, D. Fisc.
Avocat principal
Hydro-Québec – Affaires juridiques
16e étage
1001, boul. Robert-Bourassa
Montréal (Québec) H3B 0B6

**OBJET : DPCMÉER - Demande d'adoption de l'annexe TPL-007-4-QC-2 et suivis des
décisions D-2021-015 et D-2022-110
Dossier Régie de l'énergie : R-4341-2026**

Cher confrère,

Nous accusons réception des documents suivants relatifs à la demande mentionnée en
objet :

- Version électronique en date du 09 juin 2026.

Veuillez agréer, Cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Johanne Skelling

Johanne Skelling, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

JS/mhs